Proposition - Feuille de route FAPI suite à l'audit réalisé par EGEE

Objectif: servir de base à ce qui sera présenté à l'AG du 8 mars 2024.

Le rapport d'audit a été diffusé à tous les membres du CA et analysé collectivement lors de la réunion de CA du 9 février 2024.

Le présent document est une synthèse de nos réflexions et orientations. Il est structuré sur la base du rapport d'audit.

- Objectifs de l'audit :
- répartir les rôles pour une plus grande efficacité collective
- répondre aux sollicitations toujours plus nombreuses
- prendre en compte les besoins des territoires.

Nous distinguons

- le court terme = les actions engagées ou à engager rapidement
- le moyen terme : la vision à 3 ans

A - La communication financière

Constat

- lisibilité insuffisante de la présentation des comptes faite à l'AG 2023

Actions à court terme et à moyen terme

- utilisation d'AssoConnect : c'est un outil informatique complet, pérenne et indépendant des informatiques individuelles locales
- présentation des comptes aux réunions de bureau et de CA précédant l'AG et débat entre les administrateurs
- débat en CA de ce à quoi peuvent être utilisées les réserves au-delà d'un plafond débattu en CA.

B - Le fonctionnement du CA

Constats

- manque d'anticipation dans l'expression des besoins par la direction de la fédération
- globalement les CA sont le reflet plus d'assemblée que l'on informe que d'une assemblée qui débat et décide
- a contrario les dirigeants (présidence et vice-présidence) constatent peu de répondant de la part des membres du CA pour s'impliquer plus
- volonté exprimée d'administrateurs qui se disent prêts à contribuer davantage au fonctionnement de la FAPI
- qui de l'œuf ou de la poule ?
- CA de désignation du bureau trop éloigné de l'AG
- hétérogénéité dans le contenu et la présentation des CR
- difficulté d'accès aux comptes rendus centralisés
- des territoires ne sont pas représentés au CA

Actions à court terme

- développer un esprit de « communauté » au sein du CA
- les présidents d'associations pourraient être représentés au CA par un délégué de leur association
- des compétences externes volontaires, membres ou non d'associations, pourraient intervenir activement pour la FAPI sans pour autant être membre du CA
- CA à réunir à chaud après l'AG, à planifier en même temps que l'AG (Difficulté notamment en 2023 de tenir un CA juste après l'AG parce qu'il manquait beaucoup d'administrateurs...)
- dans l'ordre du jour du CA, séparer la partie information de la partie discussion/décision, et limiter le temps d'information au strict nécessaire : informations CA par un canal préalable complémentaire ?
- une trame identique pour tous les CR
- CR diffusé très rapidement après le CA, avec approbation au CA suivant

Actions à moyen terme

 mettre en place un système informatique centralisé d'archivage des CR et autres documents pour les rendre accessibles par tous indépendamment des informatiques individuelles locales

C - Le fonctionnement du bureau

Constats

- pas ou trop peu de réunions formelles du bureau
- pas de responsabilités formalisées attribuées au sein du bureau, tout au plus des tâches
- un trinôme hyper actif et débordé, qui se concerte trop peu avec les autres membres du bureau et du CA, souci louable de réactivité avec pour conséquence un souci sur le nombre de sujets traités, la notion d'équipe et l'esprit d'équipe
- pas de dossier centralisé accessible

Actions à court terme

- réflexion à engager au sein du bureau pour mettre en place une organisation optimale tenant compte de toutes les contraintes
- créer des responsables : un responsable « adhérents », un responsable « communication », un responsable « évènements »...

Actions à moyen terme

- mettre en place un système informatique centralisé d'archivage des CR et autres documents pour les rendre accessibles par tous indépendamment des informatiques individuelles locales
- un bureau opérationnel dans le futur local de la FAPI (2026)

D.1 - Fonctionnement de la Fédération : vis-à-vis des adhérents

Constats

- les contacts formels entre la Fédération et les adhérents se limitent à l'appel annuel de cotisation et à la Lettre mensuelle d'information
- Beaucoup de contacts informels lors de réunions ou de manifestations, de rencontres au sein d'autres associations en dehors de la FAPI.... Importance d'être sur le terrain!
- dans les faits, les « référents de territoire » ne jouent pas ou peu de rôle réel
- la participation d'administrateurs FAPI aux AG des associations n'est ni assez organisée, ni assez systématique, et elle ne fait pas l'objet de remontées d'informations exploitables

Actions à court/moyen terme

- mettre en place une structure tournée vers les adhérents en attribuant une vraie responsabilité aux « référents de territoire »
- mieux organiser la présence d'administrateurs de la FAPI en réponse aux sollicitations des associations (AG, manifestations, inauguration d'expo etc....)
- nomination au sein du bureau d'un « responsable adhérents » chargé d'animer le réseau des « référents de territoire »

D.2 - Fonctionnement de la Fédération : les événements type journée ou ½ journée et la participation à des salons

Constats

- demande unanime pour que des événements soient organisés
- ½ journée aussi lourde à organiser qu'une journée : demande unanime pour qu'un repas soit proposé en fin de matinée
- les participants éloignés ne se déplacent pas pour 1/2 journée

Action à court terme

- profiter du 25^e anniversaire de la FAPI pour organiser un grand événement à la fois festif et impliquant un maximum d'associations, sur un territoire central du Département
- avoir une personne ou des personnes responsables de l'organisation des événements FAPI et des évènements extérieurs (salons...)

D.3 - Fonctionnement de la Fédération : la communication

Constats

- le site internet est peu consulté et certains ne savent pas ce qu'il contient
- expliquer mieux ce que contiennent certaines rubriques, notamment « centre de ressources »
- la Lettre d'information mensuelle est connue et appréciée
- beaucoup souhaitent une présence sur les réseaux sociaux
- la Fédération n'est pas assez connue : besoin de lobbying
- le flyer a besoin d'être actualisé
- la FAPI est mieux placée que ses adhérents pour réagir aux attaques contre le patrimoine

Actions à court terme

- faire plus ouvertement référence au site dans la Lettre d'information
- revoir les rubriques notamment « Centre de ressources » pour une meilleure exploitation
- présenter en détails la page d'accueil actuelle du site dans un nouveau flyer à réactualiser
- voir comment structurer le lobbying : un chargé de communication tous canaux confondus ?

Action moyen terme

- mettre en place et déployer une stratégie « médias sociaux » : besoin d'une compétence pointue dans ce domaine aux évolutions rapides

D.4 - Fonctionnement de la Fédération : les partenaires et le rôle de représentation

Constat

- hormis la participation de la FAPI à la Commission du label « Patrimoine en Isère », il n'y a pas de réunion institutionnelle entre la Fédération et le Département qui est son seul financeur
- mais participation à des réunions sur la culture par le département, rencontre avec le service du patrimoine culturel, rencontre avec l'UDAP, vœux du département...
- participation forte auprès de Patrimoine Aurhalpin et de l'Académie Delphinale

Action à court/moyen terme

- sonder le Département sur la faisabilité et l'intérêt d'une telle réunion institutionnelle régulière
- maintenir les contacts avec Patrimoine Aurhalpin et l'Académie Delphinale

D.5 - Fonctionnement de la Fédération : l'Assemblée Générale

Constats

- l'organisation et la coordination avec l'association accueillante ne sont pas formalisées
- les participants sont intéressés par la découverte des activités de l'association accueillante
- il est motivant pour les participants d'avoir une visite de terrain
- il y a très longtemps qu'il n'y a pas eu d'événement FAPI organisé dans le Nord Isère
- compte rendu ou procès verbal d'AG de format variable d'une année à l'autre
- pas de CR relatif à l'organisation

Action à court/moyen terme

- l'AG 2024 est sur les rails : en faire ultérieurement le bilan avec CR relatif à l'organisation
- réaliser et publier un « Guide d'organisation de l'AG »
- réaliser l'AG 2025 en Nord Isère
- -« attirer » les adhérents avec un sujet fédérateur ou une visite et déplacer l'AG statutaire l'après-midi.

Trois idées fortes:

- **Besoin de vision et de projets pour le futur :** intérêt d'un projet pour mobiliser les énergies Organiser les 25 ans de la FAPI en 2025.
- **Aller au devant des adhérents :** développer le travail des référents de territoires et trouver ainsi un vivier de forces vives au sein de toutes les associations pour l'avenir.
- **Travail en équipe :** le bureau doit animer une équipe, coordonner, structurer, faire faire plutôt que faire....